

Compte-rendu du CE du Siège

27 & 28 février 2017



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourcier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Sonia Dupuy, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:

Gérard TUSCHER

Point 1 - Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de Malakoff

Les élus du CE comme ceux du CHSCT de Malakoff ont demandé en vain un complément d'information sur le projet, en particulier sur l'aménagement spatial. Ils ont unanimement exprimé leur opposition aux « bureaux nomades ».

La direction a estimé que ce n'était pas le sujet et a considéré que la consultation était close.

Les élus ont dénoncé les risques induits par ce type d'organisation de l'espace qui n'est pas sans lien avec le regroupement des rédactions télévision, numérique et radio, à l'instar des stations du Pacifique. La direction répond que dans ces stations, les rédactions n'ont pas été physiquement regroupées.

La CGT a demandé que cette question des « Open-Space » soit abordée dans le cadre de la négociation en cours sur la qualité de vie au travail, en même temps que celle du télé travail.

Par ailleurs la CGT a demandé le règlement des questions d'emplois comme la situation d'une personne en inaptitude qui attend son intégration dans la rédaction commune et celle d'une scripte détachée à la radio depuis plus d'un an. La direction a assuré qu'elle regardait ces situations « de très près ».

La CGT a aussi exprimé son inquiétude quant au devenir de la radio ainsi sur la scission entre la communication interne et externe. A ce propos la direction semble encore en réflexion.

Les élus contestent le projet de fusion des rédactions sans prévisionnel IMG et l'absence de la communication interne à Malakoff. Ils ont voté à l'unanimité une résolution dans ce sens.

Point 2 – Information/Consultation sur le projet de la nouvelle organisation de la DRH Siège

Au cours du CE, la direction a évoqué le calendrier de la mise place de la nouvelle organisation de la DRH Siège : après l'avis qui sera sollicité le 22 mars, la direction va lancer le processus de réorganisation, avec pour objectif le 1er septembre comme date de l'entrée en fonction de la nouvelle organisation.

À partir du 24 mars, elle va recueillir les vœux, puis examiner les candidatures pour les postes de RRH. Dans un deuxième temps viendra le tour des IRH. Les cadres en place pourront postuler sur leur poste ou demander à changer de secteur... ou, n'auront pas le choix. Fin mai chacun devrait avoir une visibilité sur son affectation. Mme Lefèvre se veut très rassurante : chacun trouvera sa place et pour ce faire elle ne lésine pas sur les

moyens : 5 séminaires organisés et un «mur de questions »...

La nouvelle organisation consiste à redéfinir les périmètres des DRH de proximité. Sous la responsabilité de la DRH siège, 3 DRH correspondant aux grandes directions opérationnelles:

- Direction gestion et moyens,
- Direction des programmes, antennes, développement numérique, sports, communication, présidence
- Direction de l'information.

Chaque DRH sera secondé par des IRH et des RRH. Le principal changement touche le secteur technologie-fabrication rattaché à la DRH Siège.

Pour justifier ce chamboulement, la DRH du Siège fait un bilan critique de l'organisation, qu'elle a mise en place en 2010

«dysfonctionnements, complexité des process, manque de clarté dans les attributions...», faisant mine d'ignorer qu'elle est la première responsable de ses propres tourments.

Pour la CGT, ce n'est pas l'organisation de la RH qui pose problème, mais plutôt la désorganisation générale qu'elle a créée ainsi que sa rigidité et l'absence de dialogue qui la caractérise.

Les élus du comité d'entreprise s'interrogent aussi sur la finalité profonde de cette «valse à trois temps» : l'objectif est-il de faire comme dans les banques où l'on fait tourner les conseiller pour qu'ils ne restent pas trois ans de suite dans la même agence ? A France TV, on fait tourner les cadres, les bureaux, les services... et plus rien ne tourne rond !

Point 3 – Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation du Centre de Diffusion et d'Echanges phase 2 France 3 et France 5

En préambule la direction annonce son intention de suspendre le projet d'organigramme de la Phase 1 (MFTV-France 2 / France 4) afin de poursuivre les discussions avec les équipes. Le contrôle qualité n'est donc plus placé sous l'autorité du bureau de l'antenne. M. Philbert souhaite mener une démarche globale, intégrant les relations avec les

partenaires, les chaînes, les unités de programmes. Parallèlement il souhaite formaliser les critères de validation des programmes. Cette réflexion se mènera en lien avec la direction de la santé (DDSQVT).

Concernant la Phase 2 (Varet – France 3 / France 5), M. Lebras affirme qu'il n'y a pas de modification dans la répartition des tâches pour ce qui concerne la

supervision. La charge de supervision, qui n'existe pas ailleurs, va évoluer.

Pour pallier au défaut d'information, un chef de service sera nommé à l'exploitation. Il sera positionné en groupe 8.

Un planning de double antenne est prévu le 24 avril et la prise d'antenne 3 semaines plus tard. Les délais sont serrés alors que les formations ne

sont pas terminées. La direction l'explique par sa volonté de caler au plus près la formation et la prise d'antenne.

Dès maintenant les tests d'exploitation de bout en bout commencent pour voir ce qui fonctionne ou pas. Pour les décrochages, il y a trois régions impliquées pour permettre de vérifier les capacités.

Un espace de convivialité va être aménagé au sein de la régie, comme au Siège. On va discuter avec les exploitants, «Au besoin on démolira les cloisons» dit M. Lebras. Cette question sera vue en CHSCT.

La direction de la santé est associée aux réunions métiers de la Phase 2, avec un accompa-

gnement particulier sur la vérification/contrôle qualité. Une étude est aussi prévue sur les risques d'exposition aux ondes électro magnétiques.

M. Lebras n'est pas opposé à une «clause de revoyure» qui permettrait de mesurer la mise en œuvre du projet.

Point 4 - Information sur l'avenir de la Rédaction et des équipes de GEOPOLIS (effectifs, charges d'activité, budget...)

Tapez « Géopolis » dans un moteur de recherche et vous serez étonnés de découvrir toute la richesse de ce site dédié à l'international. En cette période dangereuse sur le plan géopolitique « Comprendre le monde n'est pas un luxe » dit un des 15 journalistes qui constitue l'équipe « Géopolis ».

Pourtant ce site internet de France Télévisions est menacé

de démantèlement. Certes devant les membres du CE, le directeur de la rédaction affirme qu'il n'envisage pas de fermer Géopolis. Il propose seulement à 4 à 6 journalistes d'aller renforcer d'autres secteurs de l'information : comprendre France Info aux effectifs sciemment sous-dimensionnés et perpétuellement en flux tendu

Pour les élus du CE, si on ampute « Géopolis » de 40 % de

ses effectifs, c'est la mort à petit feu. On sacrifierait une équipe appréciée pour sa connaissance de l'international. Le statu quo n'étant pas une solution, la CGT a proposé de sortir Géopolis de son isolement en lui donnant les moyens de fournir des contenus aux antennes, à France Info et sur les plateformes numériques en fonction de l'expertise de chacun.

Point 5 – Information sur la nouvelle émission « LTOM » à France Ô (effectifs, charge d'activité, budget...)

LTOM (Les Témoins d'Outre-Mer) a débuté sur France Ô en février 2016 en format de 10 mn. Depuis février 2017, ce magazine se décline en "quotidienne" de 52 mn tournée du lundi au jeudi à Malakoff dans les conditions du direct pour une diffusion à midi. Il s'agit d'une co-production. C'est la société Eden, qui assure l'éditorial et la fabrication (montage et mixage) de modules, de contributions d'Ulramarins répon-

dant à des appels à témoignages ainsi que le best off diffusé le vendredi. Ces contributions sont envoyées par Eden à France Ô pour validation.

L'enregistrement des plateaux s'effectue avec un(e) animateur(trice) (intermittent-te) et des invités (4 à 8 maximum) qui débattent sur les différentes thématiques des appels à témoins. Une chroniqueuse intervient également dans une rubrique "Revue du monde". Outre la directrice des unités

documentaires et magazines, seuls 2 conseillers de programmes, un(e) chargé(e) de production et les techniciens régie / plateau télé de Malakoff travaillent aujourd'hui sur cette émission. La direction envisage un tournage en direct à compter de la mi-mars, et a minima jusqu'en juin. Elle se félicite que des modules de décryptage LTOM soient aussi diffusés sur Franceinfo et mise également sur des rediffusions à venir sur France Ô et les

1ères pour une meilleure visibilité...

Même si l'émission permet d'éradiquer en partie la sous activité à la technique (régie et

plateau) à Malakoff, les élus ont dénoncé le fait qu'elle soit en grande partie externalisée.

Point 6 – Bilan réalisé des Jeux Olympiques pour Malakoff

Les élus ont dénoncé le fait que les heures supplémentaires déclarées aux JO de Rio n'aient pas été totalement prises en compte, en particulier pour les salariés de Malakoff. L'écart entre le prévisionnel et le réalisé est parfois considérable, compte tenu du fait que

les salariés sont loin d'avoir déclaré la totalité des heures effectuées.

De plus ont été pointées les conditions de travail particulièrement difficiles.

Un débat a lieu entre la prise en compte de cette pénibilité sous

forme de prime dont l'arbitrage n'a pas été rendu.

La DRH de Malakoff a fait savoir qu'elle était prête à recevoir les monteurs afin de régler (enfin) le problème.

Points 7 – Bilan réalisé du Tour de France 2016

Selon la direction le bilan du Tour de France 2016 est globalement positif. Très peu de changement par rapport au prévisionnel. La partie technique est bien cadrée par les horaires mis en place. Les aléas sont principalement dus aux transports eux-mêmes tributaires des conditions climatiques.

Les amplitudes horaires sont toujours conséquentes mais liées à la nature de l'activité (course à étapes) qui rend difficile une plus grande rotation des équipes.

En 2017 une expérimentation sera menée pour augmenter le nombre d'équipes de techniciens (motos et hélicos) afin

d'accroître la capacité de diffusion car la demande d'images en continu est de plus en plus forte.

La CGT a souligné la qualité de la présentation des documents fournis qui permet une lecture claire des tableaux de services et de la comparaison prévisionnel/réalisé.

Point 8 – Bilan réalisé Téléthon 2016

Pas de dépassement important sur le Téléthon 2016 (le 30^{ème}) car l'emploi du temps a été globalement maîtrisé. Deux cars de la HF2 (le D2 et le D4) ont été mis à contribution dans le dispositif ainsi que les personnels du Siège (maquilleuses, assistants, scriptes) permettant

une augmentation de la présence à l'antenne. Télé matin était incluse dans le téléthon.

La participation des régions (les 100 villes) a permis aux présentateurs (totalement bénévoles nous dit la direction) de se reposer un peu.

Il n'y a pas eu de dépassement au-delà des 60 h. La journée du lundi suivant le démontage du dimanche soir a été payée à la demande de l'inspection du travail car les personnels finissaient à 01h00 du matin ce qui rendait impossible la coupure de 35H hebdo.

Point 9 – Effectifs emploi au 31/12/2016

La direction a présenté les effectifs du siège à la fin 2016 : 3 976 salariés CDI

présents au 31/12/16 (3 034 PTA et 942 Journalistes). En équivalents temps plein,

nous sommes à 3 808 ETP permanents et 636 non permanents.

La singularité de ce bilan, c'est la création de la chaîne info avec ses 167 emplois qui normalement auraient dû faire gonfler les effectifs. Eh bien non, sur un an, les effectifs CDI du siège ne sont en hausse que de 29 personnes.

En ETP, toutes catégories confondues, PTA et journalistes, CDI et non permanents, ils accusent même une baisse de 10 ETP. Bercy et D. Ernotte vont être contents, les gains de productivité sont au rendez-vous, FTV a réussi la prouesse de créer une nouvelle chaîne, non pas à effectifs constants, mais avec des effectifs en baisse !

Si l'on prend en compte les

permanences que les services doivent assurer pour la chaîne info, la fabrication de modules, les directs on peut facilement rajouter une trentaine d'ETP mis à disposition de Franceinfo.

Les salariés eux y verront surtout un accroissement de leur charge de travail et une très nette dégradation de leurs conditions d'exercice. Les services administratifs sont débordés, dans les rédactions on enchaîne les tournages et les journées de 11 heures, tandis que les techniciens de la fabrication (plateaux et régies) se voient contraints de recourir à la grève pour défendre leurs conditions de travail, exiger le maintien de la semaine à

quatre jour, la fin des coupures à rallonge qui diminuent artificiellement le temps de travail effectif tout en maintenant les amplitudes quotidiennes, la suppression des petites journées de moins de 7H.

Côté précarité, le taux d'emplois non permanents et reparti à la hausse : 14,3 % contre 13,9 % il y a un an. Chez les journalistes, la précarité a été érigée en système, avec 150 CDD équivalents temps plein (c'est-à-dire trois fois plus en réalité) employés en permanence. La CGT demande la transformation de ces emplois précaire en CDI.

Point 10 – Présentation plan de charges 2017

Reporté

Point 11 - Présentation plan de charges au 31/12/2016

Reporté

Point 12 - Dénonciation de l'usage sur les primes repas VITU et Malakoff

Dans le cadre de la clarification des usages concernant les frais de repas du midi, la direction annonce la suppression du repas-résidence pour les salariés basés au 6, bis rue Auguste Vitu et son

remplacement par le ticket restaurant, comme c'est la règle dans l'ensemble de l'entreprise.

A l'issue de ce CE, chaque collaborateur recevra un

courrier l'informant de cette modification qui sera mise en œuvre deux mois plus tard, soit début mai prochain.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise,

Le 1er mars 2017

CGT France télévisions Siège

Bureau A210

7 Esplanade Henri de France

75907 Paris cedex 15

cat.siege@francetv.fr

01.56.22.47.04

<http://catftvsiege.reference-syndicale.fr>

Prochain CE :

21 & 22 mars 2017

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition